



Commune  
de  
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11/10/2022

ID : 081-218101632-20221005-2022\_DEL99-DE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 OCTOBRE 2022

2022 / 04 / 23

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 25
REPRESENTES	: 08
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 28 Septembre 2022

Date d'Affichage : 28 Septembre 2022

Secrétaire de Séance : Guy ESTRABAUD

#### Etaient présents :

Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Agnès MAUREL, Wilfried PÉNÉLA, Corine ALBERT, Christophe ASSÉMAT, Karine LOUP, Philippe BANCAL, Janine BARENS, Cathy ROQUES, Serge GORIN, Michel BERBESSOU, Marie GUIRAUD, Séverine ARMÉRO, Michel MARTIN, Josiane ESTRABAUD, Benoît PUECH, Stéphanie LAFONT, Alexandre CÈNES, Clothilde ASSÉMAT, Fabrice CAUQUIL, Elizabeth ORIVES, Evelyne MARTY-MARINONE, Guy ESTRABAUD, Frédéric CÈNES.

#### Etaient absents représentés :

André AMALRIC par Janine BARENS  
Laurent MONNIER par Olivier FABRE  
Cécile CHABBERT par Françoise ROUQUETTE  
Jean-Michel BRIANT par Serge GORIN  
Chantal CASTAGNÉ par Alexandre CÈNES  
Valentin IOUALALEN par Guy ESTRABAUD  
Fabienne CARAGUEL par Agnès MAUREL  
Pascale BORIES par Christophe ASSÉMAT

#### **OBJET : Délégation de pouvoir – Adoption des décisions prises**

Le Conseil Municipal,

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie par délibération du 7 Octobre 2020 ont été signés les arrêtés et décisions suivantes :

- Convention d'honoraires avec Me Hélène ARNAUD-LAUR dans le cadre d'une mission de conseil et d'assistance dans le contentieux qui oppose la Commune à M. Charles RUFFINONI ;
- Indemnité d'assurance d'un montant de 594,16 € versée par BPCA pour la réparation des dégâts causés à un potelet de sécurité situé Cours René Reille ;
- Avenant n°1 d'un montant de 3 068,40 € TTC au marché avec l'entreprise VERSANT dans le cadre des travaux de réalisation d'une via ferrata sur le rocher de Hautpoul ;
- Indemnité différée complémentaire d'un montant de 142,69 € versée par SMACL Assurances pour la réparation des dégâts causés le 10 août 2021 à un candélabre d'éclairage public ;
- Reversement de la franchise de 1 000 € par SMACL Assurances, dans le cadre du sinistre du 10 août 2021 sur un candélabre d'éclairage public ;
- Convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations afin de préparer la convention de financement à consentir dans le cadre du "Dispositif Intracting Sécurisé" ;
- Avenant n°1 d'un montant de 3 025,73 € TTC au marché avec l'entreprise GASTON Frères SAS dans le cadre des travaux de création d'un restaurant Quai de l'Arnette ;
- Demande d'aide financière auprès de l'Etat à hauteur de 50% (DETR 2022) dans le cadre de l'opération de Défense Extérieure Contre d'Incendie au hameau de Rieucros d'un montant de 32 061,97 € HT
- Demande d'aide financière auprès de l'Etat à hauteur de 50% (DETR 2022) dans le cadre de l'opération de réfection de la toiture de l'école élémentaire de Labrespy d'un montant de 86 772,50 € HT
- Préemption du bien situé 11 rue du Couvent cadastré section AN n°241 en réduction de prix soit 312 000 €
- Indemnité d'assurance d'un montant de 834 € versée par SMACL Assurances dans le cadre du sinistre du 23 Mars 2022 sur un candélabre d'éclairage public ;
- Indemnité d'assurance d'un montant de 17 100,69 € versée par SMACL Assurances dans le cadre du sinistre du 25 Octobre 2020 à l'école maternelle de Labrespy ;
- Marché avec l'entreprise VIDAL Démolition TP d'un montant de 244 194 € TTC dans le cadre des travaux de démolition de bâtiments 21 et 23 rue du Pont de Caville ;
- Marché avec le groupement 11bis Studio d'Architectes et Paysage/LS Ingénierie d'un montant de 209 928 € TTC dans le cadre du lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'extension du lotissement communal de La Clauze ;
- Avenant n°1 d'un montant de 3 306,78 € TTC au marché avec l'entreprise ARNAUD Electricité dans le cadre des travaux de création d'un restaurant Quai de l'Arnette ;

- Mise à disposition du SDIS, à titre gracieux, de 2 packs complets « secours » afin de permettre au centre de secours du Pays Mazamétain d'intervenir sur la via ferrata ;
- Mise à disposition de la Commune de Payrin-Augmontel d'un desherbeur mécanique en vue de l'organisation de samedi 10 septembre de la fête du sport intercommunale ;
- Avenant n°1 d'un montant de 1 495,04 €TTC au marché avec l'entreprise Camping Car Park dans le cadre des travaux d'aménagement d'une aire de camping-cars ;

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance

Le Maire,

Guy ESTRABAUD



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11/10/2022



ID : 081-218101632-20221005-2022\_DEL99-DE